Gestion des licences – mode opératoire

(Pour les détails de fonctionnement, lire le nouveau règlement intérieur adopté le 25 août 2007 à l'AG de Gravelines, mis à disposition sur le site de la FFJD)

Quelques nouveautés 2007/2008

- o Les chèques sont à envoyer directement à Pascal Jauffrit (sans passer par les ligues)
- o Les rétrocessions aux ligues interviendront par la suite.
- o Les licences fédérales sont valables du 1er septembre au 31 août.
- o La transmission des chèques se fait directement à Pascal Jauffrit entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre
- o Coût des licences seniors et vétérans tarif minoré : 30€jeunes/loisir :13€
- o Après le 31 octobre le tarif normal s'applique (seniors et vétérans 40€/ jeunes et loisirs 20€)
- o Pour les nouveaux joueurs (qui prennent leur licence pour la première fois) les tarifs minorés (30€ou 13€selon le cas) s'appliqueront toute l'année.

Vous avez le choix entre deux modes de gestion. Il est recommandé de privilégier la gestion par Internet qui soulagera grandement le responsable des licences. Merci de votre collaboration

Mode A : Gestion par Internet (recommandée)

- 1) Connectez-vous au site Internet http://gestion.ffjd.fr
- 2) Cliquez sur le lien « gestion des clubs, ligues et licences »

Trouvez votre club dans liste, entrez le mot de passe dans la case correspondante et cliquez sur le bouton « afficher la liste des joueurs »

Le mot de passe a été transmis l'année dernière. Pour l'obtenir de nouveau, écrire à nic55@club-internet.fr

- 3) La liste des joueurs de votre club apparaît.
 - a) ajoutez les joueurs qui ne figurent pas dans la liste
 - b) utilisez la 5^{ème} colonne pour demander les licences pour l'année suivante
 - c) l'interface vous permet de modifier la plupart des informations des joueurs. Seul le transfert d'un joueur d'un autre club vers votre club n'est pas possible.
 - d) modifiez les informations diverses de votre club si elles ne sont pas à jour, ajoutez les photos des joueurs (nouvelle fonctionnalité)
 - e) modifiez les président, secrétaire, trésorier s'ils ont changé
- 4) Imprimez (en mode paysage) la page en 2 exemplaires

Si vous avez le moindre problème avec les formulaires, contactez Nicolas Guibert (nic55@club-internet.fr)

Mode B : Gestion sur papier (clubs sans internet uniquement)

- 1) Modifiez les informations imprimées sur la liste des joueurs jointes au courrier postal avec un crayon rouge
 - a) ajoutez les joueurs qui ne figurent pas dans la liste (année de naissance obligatoire pour les jeunes et les vétérans)
 - b) modifiez ou/et complétez les informations de chaque joueur (coordonnées, année de naissance, sexe...)
 - c) indiquez dans la 5^{ème} colonne la licence demandée pour chaque joueur (jeune, loisir, senior ou vétéran) et dans la 6^{ème} colonne le montant de cette licence (respectivement 13€, 13€, 30€, 30€ avant le 1^{er} novembre)
 - d) faites le total des montants en haut de page
 - e) modifiez les informations diverses de votre club si elles ne sont pas à jour
 - f) vérifiez que les président, secrétaire, trésorier cochés sont à jour. Si non, indiquez les changements en cochant les cases correspondantes (colonnes P., S., T.)
- 2) Faites 1 photocopie de cette liste de joueurs avec toutes ces modifications Envoyez l'original à Pascal Jauffrit directement **AVANT LE 1 NOVEMBRE**. Gardez la copie pour vous ! N'oubliez pas de joindre **un chèque** à l'ordre de la FFJD du montant total des licences demandées.

Les coordonnées du responsables des licences :

Pascal JAUFFRIT 5 allée Cèdre 92320 Chatillon tél. 01 49 12 83 52

Les informations de licences 2007/2008 seront publiquement disponibles sur Internet de la FFJD dès la validation par le responsable des licences.